

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 42 (2005)  
**Heft:** 1640

**Rubrik:** Médias

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Des chiffres et des êtres

**La gauche et la droite ont trouvé un compromis sur la voie de l'assainissement des caisses cantonales, sans oublier le sens concret des dépenses publiques.**

**D**eux chiffres, références du débat politique vaudois sur l'assainissement des finances cantonales : quarante-cinq millions et 6,3 milliards. Quarante-cinq millions, ce sont les recettes nouvelles, impôts ciblés sur les classes aisées, votés par le Grand Conseil et objet d'un référendum de la droite. Quant aux 6,3 milliards, ils représentent, comme une toile de fond, le total du budget vaudois.

La disproportion est telle entre les gouttes d'eau des millions et la mare des milliards que la droite s'en sert comme d'un argument pour contester l'utilité de cet apport fiscal. Tout budget, fait-elle remarquer, malgré ses postes fixes et sa rigidité, n'est jamais entièrement dépensé jusqu'aux derniers centimes. Or 1% du budget vaudois, c'est soixante millions. Dès lors, à quoi bon ?

## La prime au méga

Quand les chiffres sont privés de leurs références concrètes et manipulés pour

eux-mêmes, le plus grand l'emporte non seulement en nombre mais aussi en prestige. C'est un stimulant puissant de centralisation. Entendant que dans un petit canton, quatorze millions d'économies créent un psychodrame politique, certains sourient. Qu'est-ce que quatorze millions, comparés aux variations de l'impôt fédéral sur les bénéfices ? Ou encore, les efforts douloureux d'une petite université paraissent dérisoires en regard des moyens et des marges de manœuvre des Ecoles fédérales.

Parce qu'ils sont abstraits, les grands chiffres encouragent de surcroît un débat politique verbal, sans contenu concret. Sur six milliards, on peut faire des économies. Lesquelles ? Pas besoin de préciser, plus le champ est grand, plus il est facile de glaner.

Les grands chiffres abstraits déshumanisent la politique. Il faut savoir ce que signifient mille francs d'impôts sur le revenu d'un contribuable très modeste pour redonner un sens concret à la dépense publique.

Il faut savoir ce que signifie être deux dans une chambre d'EMS pour apprécier la portée d'une mesure d'économie.

## Le choix vaudois

Le Conseil d'Etat vaudois s'est fixé comme objectif de législature l'assainissement des finances pour redonner au canton sa capacité d'investir. Sa cohésion s'est affirmée à cette épreuve. Pour 2005, il a choisi deux tiers d'économie et un tiers de recettes nouvelles. Sa formule tient compte de la répartition politique : les départements les plus lourds et les plus exposés aux restrictions sont tenus par des socialistes. Ce qui implique une contrepartie. En l'occurrence, quarante-cinq millions de recettes ciblées.

Cette politique concrète, équilibrée, mérite d'être confirmée. Les quarante-cinq millions en jeu représentent le tiers du déficit des comptes. En priver le canton, c'est retarder l'assainissement et réactiver un affrontement gauche-droite, là où il a été surmonté.

ag

## La dation

Est-il possible de payer ses impôts en nature ? Non, sauf si l'Etat et le contribuable s'accordent pour proposer la dation d'un bien de haute valeur artistique, historique, scientifique. Et si une base légale l'autorise. Quelques cantons et de nombreux pays européens l'ont prévu. Le canton de Vaud s'apprête à le faire à la suite du postulat du député socialiste Alexandre Bidaud. Chacun a en tête l'importance de la dation dans la succession Picasso, mais la pratique suisse est plus terne. Le canton de Genève n'a été saisi depuis 1996 que de deux cas, dont un seul a abouti. La dation pré suppose en effet que l'Etat dispose d'une structure d'accueil du bien acquis ; pour l'essentiel, il s'agit de musées, et notamment des musées des Beaux-Arts. Et, au vu de l'importance des collections privées dans notre pays, on imagine que la dation pourrait être à l'avenir d'une application plus courante. La dation repose sur le principe qu'une œuvre entre pour la pérennité dans le patrimoine public, alors que la recette en francs se serait noyée sans laisser de traces dans la masse des recettes fiscales. Et, sans ces circonstances particulières, l'Etat n'aurait pas songé à engager la dépense pour une telle acquisition. C'est une sorte de « vente forcée de plein gré ». Il ne faut pas confondre la dation avec la possibilité, sur le modèle américain, de déduire de l'impôt des montants substantiels versés à des institutions hospitalières, universitaires, etc... En ce cas, l'affectation des recettes fiscales est décidée par le contribuable lui-même, ce qui, dans notre conception de l'Etat, n'est pas acceptable.

ag

## Médias

Il n'y a pas de presse Ringier, mais des produits Ringier plus diversifiés que la critique est disposée à l'admettre. C'est l'opinion du professeur Peter Glotz dans le numéro de Pâques du *SonntagsBlick*. Le professeur n'ignore pourtant pas que les effets de synergie existent à la maison Ringier. Un exemple : la simultanéité de la publication dans *L'Hebdo* et *Blick* d'articles sur les intérêts personnels des membres du Parlement fédéral.

*woz die Wochenzzeitung*, hebdomadaire de gauche alémanique, appelle au secours. La relance d'il y a deux ans a augmenté le nombre des abonnés, mais a coûté plus cher que prévu et la publicité n'a pas suivi. Le journal paraît depuis vingt-cinq ans.

cfp